



## La numérisation dans la coopération internationale en matière de santé

*La numérisation modifie la coopération internationale - en particulier dans le secteur de la santé.*

### Quelles en sont les chances et les potentiels ?

La numérisation dans le secteur de la santé offre des chances et des occasions d'améliorer la santé des populations défavorisées.

- La numérisation présente le potentiel de renforcer le travail des agents de santé dans les régions où les soins de santé sont médiocres.
- Elle peut simplifier le diagnostic des maladies et améliorer le traitement et la prévention, même dans les pays pauvres en ressources.
- Elle peut faciliter la distribution de produits médicaux et l'approvisionnement en médicaments dans les zones difficiles d'accès.
- Elle permet d'améliorer l'accès aux soins.
- Elle crée la condition préalable à la collecte, à l'échange et à l'utilisation systématiques des données de santé.
- Elle permet la détection précoce des épidémies.

### Quels sont les risques et les défis ?

La numérisation dans le secteur de la santé présente des risques et des défis majeurs, en particulier dans les pays où les soins de santé sont médiocres.

- La numérisation nécessite un contrôle stratégique clair de la part des autorités gouvernementales, qui sont souvent incapables de l'assurer en raison d'un manque de ressources.
- Les questions techniques, éthiques et juridiques fondamentales telles que la sécurité des données, la non-discrimination et la protection des données sont insuffisamment clarifiées.
- Sans contrôle politique, les solutions numériques dans leur plus grande variété, souvent axées sur le profit plutôt que sur les besoins, entrent dans un système de santé de manière non coordonnée.
- La numérisation peut menacer de priver les systèmes de santé de ressources, de les fragmenter davantage et donc de les affaiblir.
- Elle ne pourra pas aboutir automatiquement à ce que les technologies numériques répondent aux besoins des communautés locales, des agents de santé ou des habitants des pays à revenu faible et intermédiaire.
- Elle pourrait comporter le risque de quitter les zones où l'accès à Internet et au téléphone mobile est faible.
- Le développement des technologies numériques est largement développé par des entreprises à but lucratif qui sont souvent aveugles à l'égalité des chances, à l'égalité des sexes et aux droits humains.
- La numérisation peut entraîner une plus grande inégalité mondiale entre les pays et au sein de ceux-ci.

### Que faut-il ?

Afin de tirer parti des chances et du potentiel et de faire face aux risques et aux défis, la communauté internationale et les organisations associées dans la coopération internationale en matière de santé doivent assurer les actions suivantes :

- Une approche intégrée et une coordination accrue entre les acteurs de la coopération internationale en matière de santé sont nécessaires dans l'utilisation des technologies numériques.
- Une approche fondée sur les besoins et basée sur les droits humains que les communautés locales définissent et qui soit élaborée en collaboration avec les ministères de la santé.
- Des réglementations au niveau international qui lient la numérisation dans le secteur de la santé aux objectifs de l'Agenda 2030, garantissent l'accès de tous aux soins de santé dans le cadre de la couverture sanitaire universelle (CSU) et rendent les données de santé utilisables comme bien public pour le droit à la santé.

## Quels sont les objectifs de Medicus Mundi Suisse ?

En tant que Réseau d'une cinquantaine d'organisations et d'institutions suisses travaillant dans le domaine de la coopération internationale en matière de santé et de la santé globale, nous nous devons d'être responsables de ces objectifs. Parce que nous nous préoccupons du droit à la santé pour tous dans le monde, nous nous engageons dans le domaine numérique de la santé au sein de la coopération internationale avec l'objectif suivant :

Les organisations et institutions suisses qui travaillent dans le domaine de la coopération internationale en matière de santé utilisent les technologies numériques de santé de manière responsable et selon une stratégie claire. Elles jouent un rôle de premier plan en Suisse pour travailler avec leurs partenaires à une approche de la santé numérique pour renforcer les systèmes de santé et assurer un accès juste et équitable pour tous aux soins de santé.

## Comment Medicus Mundi Suisse s'engage-t-il ?

Medicus Mundi Suisse aborde le thème de la numérisation dans la coopération internationale en matière de santé comme suit :

- **Nous encourageons la coopération** entre les organisations suisses engagées dans les technologies numériques pour la santé des populations défavorisées.
- **Nous élaborons des lignes directrices communes** afin que les organisations suisses, ayant une approche responsable, puissent utiliser les technologies de la santé numérique dans la coopération internationale.
- **Nous contrôlons les processus d'apprentissage** afin que les organisations suisses de coopération internationale en matière de santé soient aptes à utiliser les technologies numériques de manière responsable avec leurs partenaires.
- **Nous nous engageons politiquement** pour assurer l'existence de réglementations internationales, permettant de contrôler la numérisation dans le secteur de la santé de manière à renforcer les systèmes de santé et à garantir l'accès aux soins de santé pour tous dans le monde.
- 

### **Plus d'informations et contact**

Réseau Medicus Mundi Suisse  
Murbacherstrasse 34  
4056 Bâle

+41 (0)61 383 18 10  
[info@medicusmundi.ch](mailto:info@medicusmundi.ch)  
[www.medicusmundi.ch](http://www.medicusmundi.ch)